

86 - Fourniture et installation de systèmes de contrôle d'accès et de péage pour les parkings - Autorisation de signature d'un marché public

Mme l'Adjointe ZEHAFF, Rapporteur : Une consultation relevant de la procédure de l'appel d'offres ouvert pour un marché à bons de commande a été lancée en vue de l'installation de systèmes de contrôle d'accès et de péage.

Ces matériels sont destinés à équiper les parkings dans le cadre du renouvellement de matériels existants ou pour l'équipement de nouveaux parkings.

Le marché portera en priorité sur le renouvellement des matériels installés aux parkings Mairie et Marché Beaux-Arts.

Dès le 1^{er} janvier 2016, les matériels devront respecter la conformité aux exigences sécuritaires AFAS (anti fishing, anti skimming) du GIE des cartes bancaires.

La consultation a été passée en application de l'article 77 du Code des Marchés publics relatif aux marchés à bons de commandes. Il s'agit d'un marché à bons de commande avec un montant maximum de 700 000 € HT conclu pour une durée de 3 ans.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 27 avril 2015 pour une date limite de remise des offres le 26 mai 2015.

Lors de sa séance du 5 juin 2015, la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché à l'entreprise DESIGNA France SAS, 9, chaussée Jules César 95520 OSNY pour un montant de 396 848,29 € HT.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché à intervenir avec l'entreprise DESIGNA France SAS.

«M. LE MAIRE : J'espère que cela sera des «boîtes» françaises là !

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 juin 2015.